Zeitschrift: Gazette musicale de la Suisse romande

Herausgeber: Adolphe Henn

Band: 3 (1896)

Heft: 7

Rubrik: L'assoication [i.e. L'association] des artistes musicens [i.e. musiciens]

de Genève

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Joachim, puis à Paris où il devint l'élève de Marsick. Peu après, il fut admis comme auditeur au Conservatoire de Paris, dans les classes de Th. Dubois et de J. Massenet avec lesquels il travailla le contrepoint, la fugue et la composition.

Le premier grand succès de G. Doret date de l'exécution aux fêtes universitaires de 1891, à Lausanne, de sa cantate intitulée : Voix de la Patrie, pour chœurs d'hommes, soli et orchestre. Il ne rentra cependant point en Suisse et se fixa définitivement à Paris, où il remplit, de 1893 à la fin de 1895, les fonctions de chef d'orchestre aux concerts d'Harcourt. Il organisa, pendant la saison 1893-1894, avec Charles Bordes, le maître de chapelle de Saint-Gervais, une série de concerts historiques, sorte d'illustration pratique de l'histoire de la musique occidentale, depuis ses origines jusqu'à Beethoven. G. Doret fut ensuite nommé membre de la commission des œuvres de Rameau, puis membre du comité et chef d'orchestre de la Société nationale de musique. Ces doubles fonctions n'avaient jusqu'alors jamais été confiées à un étranger, mais nul n'ignore les services que le jeune chef d'orchestre avait rendus à l'Ecole française contemporaine, en faisant connaître au dehors un grand nombre de ses œuvres les plus remarquables.

Malgré ses nombreuses occupations, G. Doret a su trouver le temps d'écrire toute une série d'œuvres nombreuses et de réel mérite : outre les Voix de la Patrie, déjà mentionnées, un opéra-comique en un acte, En prison; un oratorio pour chœurs, soli et orchestre, Les sept paroles du Christ (Vevey, 1895); des morceaux d'orchestre, Airs de ballet, Marche héroique, etc.; des chœurs pour voix d'hommes; Fleurs de deuil, sur un poème d'Eug. Rambert; une vingtaine de mélodies, publiées chez divers éditeurs; enfin un recueil de Sonnets païens, poèmes d'Armand Silvestre, qui va paraître très prochainement et qui comptera sans doute parmi ses meilleures choses.

C'est à la suite de ses succès de compositeur et de chef d'orchestre, que Gustave Doret fut appelé, au début de cette année, à la direction des Concerts symphoniques de l'Exposition nationale de 1896, à Genève.



L'ASSOICATION DES ARTISTES MUSICENS

DE GENÈVE



ASSOCIATION DES ARTISTES MUSICIENS DE GENÈVE, qui est dans sa troisième année, a eu le dimanche 12 avril, à

11 heures, son assemblée générale semestrielle, à l'Académie de musique, sous la présidence de M. Oscar Schulz, président.

Après les formalités de l'appel, de la lecture et de l'adoption du procès-verbal de l'assemblée précédente, M. O. Schulz rend compte de la marche de l'Association durant le dernier semestre. Ses premières paroles sont pour déplorer la mort de Mme Runcaldier, professeur au Conservatoire, membre actif et fondatrice, enlevée à l'affection de sa famille et de ses collègues. La Société fait une autre perte par suite de la démission de M. Louis Reymond, qui fut aussi un de nos fondateurs et l'un des membres du Comité provisoire. Cette démission est d'autant plus regrettable que M. Reymond, par son expérience et ses bons conseils, ainsi que par la part active qu'il prit au développement de la Société naissante, s'est acquis des droits à notre reconnaissance.

Le motif du retrait de notre excellent collègue est que l'Association ne remplit pas son but en secourant les malades et en faisant de temps en temps des réunions ou conférences. Il voudrait qu'elle s'occupât aussi d'assurer et de consolider la situation professionnelle de chacun de ses membres. M. Reymond aurait dû soutenir cette manière de voir dans une assemblée, mais en démissionnant il se retire toute possibilité de la faire prévaloir.

Depuis l'assemblée de novembre, nous avons reçu l'adhésion de nouveaux membres passifs, MM. H.-L. Mallet, J. d'Everstag et A. Lullin. Ces trois inscriptions portent l'effectif de la Société à 63 membres, dont 52 actifs (39 messieurs, 13 dames) et 11 passifs. (Depuis l'assemblée du 12 avril, il s'est fait inscrire 4 membres actifs, dont 2 dames et 2 messieurs. Les chiffres cidessus sont donc modifiés ainsi: 56 membres actifs, dont 41 messieurs et 15 dames.)

La Société a eu à secourir trois de ses membres pour cause de maladie; l'un d'eux a même épuisé les secours accordés par les Statuts. Dans sa dernière séance, le Comité avait décidé de les lui continuer s'il en faisait la demande.

M. Schulz parle ensuite du désir du Comité de ne plus laisser l'article 2, relatif aux réunions et conférences, à l'état de lettre morte. Au mois de décembre une date avait été fixée pour une première réunion, mais malheureusement elle coïncida avec un grand concert donné au Victoria-Hall, et force fut de l'ajourner. Depuis, les concerts ont été si nombreux que nos réunions n'auraient pu obtenir le succès désirable.

M. le président émet le vœu qu'à l'occasion de l'Exposition, la Société donne signe de vie en organisant un concert au bénéfice d'une œuvre charitable; il recommande encore aux sociétaires de faire le plus de prosélytes possible et de travailler de toute manière au développement de l'Association; et il termine en adressant des remerciements chaleureux à MM. C.-H. Richter et Ch. Plomb qui, comme par le passé, se sont chargés de la caisse et des écritures, et se sont acquittés de leur tâche avec beaucoup de zèle.

Le rapport financier est présenté par M. Richter, trésorier; il en résulte que la fortune de la Société, qui était de 2,418 fr. 87 au 3 novembre 1895, est de 2,825 fr. 36 à ce jour, en augmentation de 406 fr. 42. Cependant, il a été payé 278 fr. pour secours aux sociétaires malades et 48 fr. 10 pour frais généraux. Après avoir constaté que la situation financière est bonne, M. Richter revient sur le fait regrettable que la Société ne soit qu'une caisse de secours en cas de maladie, et que l'idée généreuse des fondateurs, de former un lien de confraternité entre les musiciens, n'ait pas été mieux réalisée. Il y a bien eu quelques velléités de réunir les sociétaires en soirée familière ou pour entendre des conférences, mais rien n'a pu aboutir. Cependant, ce n'est que par la solidarité que nous

pouvons préserver notre capital de toute atteinte. M. Richter engage donc les sociétaires à faire une active propogande non pas seulement pour assurer les besoins matériels, mais pour réaliser l'union de tous les collègues.

Les conclusions du rapport des vérificateurs tendant à l'acceptation des comptes, trouvés en ordre parfait, sont votés à l'unanimité. Puis l'assemblée approuve la conduite du Comité au sujet du sociétaire qui avait épuisé les secours, et autorise de payer les journées de maladie à un autre sociétaire faisant partie de l'orchestre du Théâtre, qui a négligé de faire connaître au président la date de la cessation et celle de la reprise de son service.

Les propositions d'organiser des conférences en avril ainsi qu'un concert au mois de juin sont renvoyées aux soins du Comité.

Une proposition de M. Richter qu'un tableau portant les noms, adresses et professions de tous les sociétaires soit déposé dans les magasins de musique, librairies, hôtels, etc., de la ville, est appuyée. Il est décidé que la liste des membres de la Société sera précédée sur ce tableau d'une historique de l'Association, de l'exposé de son but et de sa situation de fortune.

M. Buisson rappelle qu'il avait été convenu qu'il serait créé un timbre mobile permettant l'acquit des cotisations. Le secrétaire répond que la question est à l'étude et qu'on s'occupera aussi de trouver dans la ville un point central où les sociétaires qui préfèrent payer leurs cotisations, chaque mois, pourraient le faire presque sans dérangement.

L'assemblée décide enfin, que les Statuts de l'Association seront déposés à l'Expostion nationale, groupe 17, avec ceux des autres œuvres de prévoyance et philanthropiques.



LA MUSIQUE A L'EXPOSITION



oci le programme général des concerts symphoniques de l'Exposition, In tel que M. Gustave Doret a bien voulu nous le communiquer, corrigé et complété: